

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI

Domaine Prioritaire : Justice et Droits de l'Homme	
Entités des Nations Unies chargées de la mise en œuvre : OHCDH et PNUD	Entité nationale de tutelle : Présidence de la République
Couverture géographique	Tout le pays
Titre du projet	Appui aux consultations nationales sur la mise en place des mécanismes de justice de transition au Burundi (PBF/BDI/C-4)
Budget approuvé	1,000.000 US\$ plus contribution du PNUD : 200.000 PNUD
Date de transfert des fonds/NY	28 juin 2008
Date de démarrage : 02 décembre 2008	Date prévue pour la clôture du projet : 01 décembre 2009
Retard par rapport à la date de clôture initiale : 1 mois	Commentaires sur le retard : la conception et la formulation de la méthodologie et des outils de conduite des consultations a accusé un retard – faute des soumissions requises au lancement de l'appel d'offre - qui risque de se répercuter sur les délais de mise en œuvre du projet. Cependant, des dispositions sont prises pour minimiser les conséquences de ce retard.

Réalizations quantitatives par rapport aux objectifs et aux résultats

Résultats attendus	Activités prévues	Réalisations
Résultat 1 : Un environnement favorable à l'appropriation des mécanismes de la justice de transition et à la participation des populations au processus de réconciliation est créé.	Activité 1.1. Recrutement d'un Conseiller Technique Principal, de l'Unité de Gestion, des Assistants de terrain et des Points focaux provinciaux.	<ul style="list-style-type: none"> Le CTP, l'Unité de gestion et les Assistants de terrain ont été recrutés.
	Activité 1.2. : Renforcement des capacités : <ul style="list-style-type: none"> Atelier de formation sur la Justice de Transition et les principes de consultations organisée à l'intention des membres du Comité de Pilotage Tripartite et du Comité Technique de Suivi. Formation des acteurs clés dans l'organisation des consultations Formation sur les techniques d'enquête et de collecte d'information à l'intention des équipes de terrain Atelier de renforcement des média sur la justice de transition et les consultations. 	<ul style="list-style-type: none"> L'atelier de formation sur la Justice de Transition et les principes de consultations à l'intention des membres du Comité de Pilotage Tripartite et du Comité Technique de Suivi a eu lieu en 2008 ; Formation d'une trentaine de journalistes en justice de transition du 27 au 29 janvier 2009 ; et 141 personnes – gouverneurs, confessions religieuses, acteurs société civile - dont 30 femmes formées en justice de transition et sur les consultations nationales du 20 au 28 avril.
	Activité 1.3 : Campagne médiatique de sensibilisation et d'information sur les consultations nationales et la justice de transition.	<ul style="list-style-type: none"> Campagne médiatique de sensibilisation et d'information de la population lancée le 30 mai 2009.
	Activité 1.4 : Elaboration de la méthodologie et des outils des consultations.	<ul style="list-style-type: none"> La méthodologie et les outils des consultations ont été élaborés par un cabinet d'études indépendant ;
Résultat n° 2 : La population burundaise donne ses vues sur les modalités de la mise en place des mécanismes de la justice de transition au Burundi.	Nombre d'atelier organisés Listes des participants désagrégées par sexe Nombre de communes touchées	<ul style="list-style-type: none"> Prés consultations des communes de Kamenge et de Musaga en Bujumbura Mairie organisées du 22 au 23 mai 2009 ; 91 participants, dont 36 femmes pré consultées ;
Résultat n°3 : Les vues de la population burundaise sur les modalités de	Nombre d'exemplaires du rapport des consultations produits et diffusés	<ul style="list-style-type: none"> Rapport prévu pour décembre

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI

mise en place des mécanismes de la justice de transition ainsi que les recommandations du CPT sont consignées dans un rapport et diffusées.		2009.
Taux d'exécution budgétaire : 66.00%		
Appréciation qualitative par rapport aux objectifs et aux résultats Au fur et à mesure de la mise en œuvre du projet, organiser les consultations nationales dans 17 provinces dans le contexte d'une infrastructure qui pose des problèmes d'accès aux communes et collines souvent difficilement accessibles a posé un défi majeur. Les parties prenantes ont dû ajuster les prévisions afin de pouvoir maintenir les délais prévus pour organiser les consultations. Au cours du 2 ^{ème} trimestre, le projet a réalisé des progrès considérables, notamment dans la sensibilisation de la population et la programmation des consultations, préparant ainsi le terrain pour le démarrage effectif de celles-ci dès le début du troisième trimestre.		